

CONCERNE

PRÉREQUIS

OBJECTIFS

DURÉE

SANCTION

PÉDAGOGIE

LIEU

EN ENTREPRISE

CONTENU DÉTAILLÉ

EVALUER : LE DIAGNOSTIC PENIBILITE AU TRAVAIL

Objectifs :

- Positionner l'entreprise par rapport aux nouvelles obligations réglementaires.
- Identifier la présence de facteurs de pénibilité réglementaire.
- Analyser le document unique d'évaluation des risques.
- Proposer un plan d'action mise en conformité : accord, évaluation, prévention...
- Rendre compte à la direction et au CSE.

Déroulement : principales étapes

Visite de l'entreprise.

Recueil de données et revue documentaire.

Interviews : direction, ressources humaines, CSE, responsable sécurité, médecin du travail, salariés.

Rédaction d'un rapport.

Présentation à la direction et au CSE.

FORMER :

Objectifs :

- Comprendre les nouvelles obligations réglementaires.
- Comprendre les notions et les objectiver.
- Identifier et évaluer les facteurs de pénibilité.
- Faire évoluer son document unique d'évaluation des risques.
- Proposer des actions de prévention de la pénibilité.

Programme :

Pénibilité de quoi parle-t-on ?

Le contexte réglementaire.

La prévention de la pénibilité.

Étude de cas pratique.

ACCOMPAGNER : ACCOMPAGNEMENT PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

Objectifs :

- Accompagner l'entreprise dans son projet prévention de la pénibilité (dans le cadre d'un accord prévention de la pénibilité ou non).
- Apporter des méthodes et outils pour aborder le sujet.
- Apporter des outils d'information et de formation.
- Aider les acteurs à objectiver et définir une stratégie commune.

Déroulement :

Diagnostic initial.

Formation et animation d'un groupe de travail pénibilité.

Assistance à l'identification et l'évaluation.

Assistance à l'évolution du document unique.

Assistance à l'élaboration d'un plan d'action de prévention de la pénibilité.